Grand Orient de France

www.godf.org

DOSSIER DE PRESSE 2016

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

SOMMAIRE

LE SENS DE LA DÉMARCHE P.4
- Améliorer l'homme et la société
- Un engagement au service des valeurs de la République

SOCIÉTÉ INITIATIQUE & ENGAGEMENT DANS LA CITÉ . . P.5
- Une initiation émancipatrice
- Au service d'une réflexion prospective

QUELQUES IDÉES REÇUES. P.7

RAPPEL HISTORIQUE P.9
- La genèse anglaise
- Les princes de sang et la naissance Grand Orient de France
- Franc-maçonnerie et révolution française
- La franc-maçonnerie impériale
- 3ème République, laïcité et poids politique
- La 2de guerre mondiale, une période noire pour la franc-maçonnerie
- Le Grand Orient de France aujourd'hui

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE : LA RUE CADET P.14

LAÏCITÉ P.16

LES UTOPIALES MAÇONNIQUE P.18

QUELQUES GRANDES FIGURES P.19

MÉDIAS P.21

INTERVENTIONS PUBLIQUES P.23
- Agora de la République
- Engagement d'humanisme
- Les tribunes de Daniel Keller

LE GODF HUMANISTE ET SOLIDAIRE P.25
La fondation du Grand Orient de France

CONTACTS. P.26

LE SENS DE LA DÉMARCHE

Améliorer l'homme et la société

« Si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ». C'est avec cette phrase inspirée d'Antoine de Saint-Exupéry (in « Lettre à un otage », 1943), qui n'était pas franc-maçon, que l'on est accueilli dans les locaux du Grand Orient de France, rue Cadet à Paris. Cette formule donne une bonne définition de l'esprit maçonnique : s'enrichir de l'autre, de sa différence, pour atteindre une authentique connaissance de soi.

Devenir franc-maçon du Grand Orient de France découle en effet d'une volonté d'amélioration. Mais cette amélioration de soi n'a de sens qu'au service de l'amélioration de la société. Avec sa tradition émancipatrice et ses outils, rituels, mythes et symboles, la franc-maçonnerie propose une démarche alliant recherche de sagesse et engagement dans la société.

Un engagement au service des valeurs de la République

Aux termes de l'Article Premier de la Constitution du Grand Orient de France : *« La franc-maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité. Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience. Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique. Elle attache une importance fondamentale à la Laïcité. Elle a pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité ».*

Les francs-maçons du Grand Orient de France sont donc des défenseurs de l'idéal républicain. C'est ainsi que la franc-maçonnerie travaille à rassembler les hommes et à étendre la fraternité.

SOCIÉTÉ INITIATIQUE & ENGAGEMENT DANS LA CITÉ

Une initiation émancipatrice

S'il est facile de trouver d'autres institutions philanthropiques, philosophiques ou progressives, il y a une différence notable avec la franc-maçonnerie : l'initiation. Être initié, c'est entrer dans une fraternité, mais c'est aussi progresser personnellement grâce à un rituel et des symboles. C'est par la mise en œuvre de ces « outils » dans le cadre du travail en loge et dans celui d'une recherche personnelle que le nouvel initié recherche la lumière symbolique, afin de se libérer des différents conditionnements qui pèsent sur lui. Ainsi l'initiation et la pratique initiatique conduisent le franc-maçon sur le chemin de son émancipation : l'assiduité, la présence régulière en loge (habituellement 2 réunions mensuelles appelées « tenues ») sont nécessaires pour la démarche maçonnique.

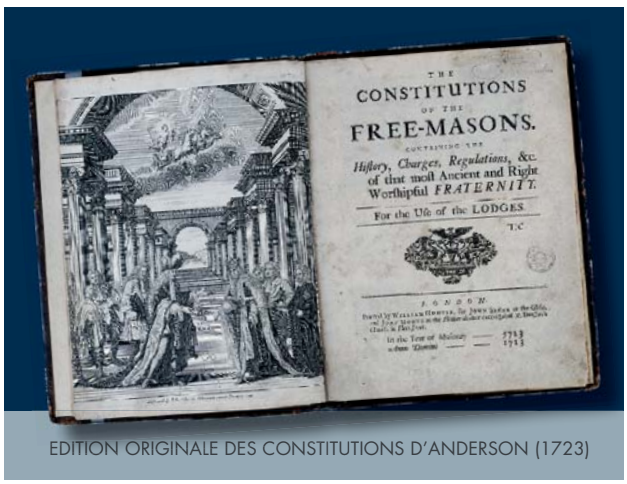
THE CONSTITUTIONS OF THE FREE-MASONS. CONTAINING THE History, Charges, Regulations, &c. of that most Ancient and Right Worshipful FRATERNITY. For the Use of the LODGES. LONDON.

EDITION ORIGINALE DES CONSTITUTIONS D'ANDERSON (1723)

Cette démarche a fait l'objet de bien des rejets, fantasmes et divulgations de la part des adversaires de la franc-maçonnerie. Si cette dernière naît en 1717 et que sa première condamnation par l'église date de 1735, « La réception d'un frey-maçon » est dévoilée dès 1738 par René Hérault, lieutenant de police à Paris. Dès lors, au fil du temps, révélations de soi-disant secrets et proses antimaçonniques vont se succéder, souvent avec succès jusqu'à dénoncer de prétendus complots dont les francs-maçons seraient à l'origine.

L'abbé Barruel, Léo Taxil ou encore Édouard Drumont en furent les principaux auteurs. La persécution dont les francs-maçons furent l'objet sous le régime de Vichy montre également que cette dénonciation n'est pas demeurée seulement théorique. La franc-maçonnerie est encore aujourd'hui régulièrement stigmatisée comme l'atteste la résurgence de l'anti-maçonnisme sur les réseaux sociaux, comme celle des intégrismes depuis l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, qui ne lasse pas d'inquiéter avec les attaques contre la liberté absolue de conscience et la laïcité.

Au service d'une réflexion prospective

Depuis le milieu du XIXe siècle, les frères du Grand Orient de France ont abordé de très nombreux sujets sociétaux, notamment dans le cadre des « questions à l'étude des loges » votées chaque année par l'assemblée générale de l'Obédience (Convent). On peut citer par exemple : le planning familial, la jeunesse, l'Éducation nationale, la migration des travailleurs, la recherche d'une nouvelle morale, la paix, les francs-maçons et le pouvoir politique, l'aide et l'assistance, l'école laïque, le pacifisme, la faim dans le monde, la démocratie, le droit à la différence, l'incivisme, la mondialisation, le partage des richesses… Les loges travaillent aussi sur les sujets qu'elles décident de traiter. Ces travaux peuvent être votés au sein des loges ou proposés par une sœur ou un frère.

Le Grand Orient de France s'est aussi doté de commissions nationales qui traitent de thématiques spécifiques : laïcité, santé publique et bioéthique (fin de vie, procréation, don de gamètes, la souffrance au travail, l'homme augmenté…), développement durable (fiscalité écologique, problème du partage des ressources naturelles, évolution du climat…). La plupart des travaux sont publiés dans des recueils et sont accessibles à tous. Ces travaux nourrissent la réflexion des francs-maçons et leur permettent de donner un contenu à leur engagement dans la société civile.

QUELQUES IDÉES REÇUES

Ces drôles d'idées reçues !

Au lendemain de sa création, la franc-maçonnerie a engendré une quantité d'idées reçues qui ont évolué au fil du temps mais ont toujours cours aujourd'hui. En voici quelques unes !

Secte

La première, et l'une des plus répandues, est celle du mouvement sectaire. Si certains ont emprunté et empruntent toujours des éléments maçonniques pour développer une organisation quelconque, ce n'est pas de la franc-maçonnerie ! Celle-ci n'est pas sectaire puisqu'il faut montrer « patte blanche » pour y entrer, notamment au travers d'enquêtes et de la présentation d'un casier judiciaire, alors qu'il suffit simplement d'en faire la demande par courrier pour en sortir. Si l'on est accepté dans l'Ordre, on doit simplement acquitter une cotisation annuelle, comme dans toute association loi 1901.

Religion

La Franc-Maçonnerie n'est pas une « religion de substitution » même si ses rituels et les légendes fondatrices de l'Ordre sont le plus souvent d'origine biblique. Elle propose une démarche spirituelle qui s'adresse aussi bien à celui qui croit qu'à celui qui ne croit pas. La Franc-Maçonnerie n'est pas non plus une anti-religion. En défendant une stricte séparation des Églises et de l'État (conformément à la Loi de 1905), elle veut avant tout favoriser un vivre ensemble qui place la société à l'abri des tensions religieuses.

Illuminati

Fondée en mai 1776, un mois avant les États-Unis d'Amérique, la société des « Illuminés de Bavière » emprunte le même esprit que la franc-maçonnerie, c'est-à-dire la recherche d'une sorte de perfectionnement de la société sur socle de liberté, d'égalité et de fraternité. Cette société très fragile et mal gérée sera interdite en Bavière dès 1785 et disparaîtra totalement avant 1790. Cependant, certains prétendent que cette société secrète est toujours en activité et dirige le Monde. Elle serait fondatrice des États-Unis (1776) et serait structurée en un gouvernement mondial (Nouvel Ordre) qui aurait la mainmise sur la pensée et l'économie des peuples. Elle utiliserait les francs-maçons de base (ignorants de cette situation, bien entendu !) pour maintenir ses privilèges.

Internet regorge de vidéos, photos et articles à ce sujet. L'information de base utilisée, réactualisée suivant les besoins du dénonciateur pour étayer ces dires, est directement issue d'une source plus que discutable : « Preuves d'une conspiration contre toutes les religions et les gouvernements de l'Europe » de John Robinson, publié en 1797 !

Réseaux et affaires

La franc-maçonnerie est souvent décriée dans les médias comme un fabuleux système de réseaux où celui qui y entre est sûr d'atteindre le pouvoir, d'être protégé et de s'assurer une confortable rente financière. Cette idée fantaisiste est souvent relayée par les médias.

Toutes les Obédiences font preuve de vigilance contre leurs membres défaillants. Ceux qui mettent en cause l'intérêt de l'Ordre par leur manquement aux règles de l'intégrité sont l'objet de sanctions disciplinaires qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

La diversité des origines, des classes sociales et des situations professionnelles des membres de l'Obédience reste le meilleur rempart contre la construction de réseaux étrangers aux idéaux maçonniques.

Signes et secrets

Si les maçons sont souvent appelés les « frères trois points » ou les « frères la grattouille », c'est qu'il existe bien des signes de reconnaissance et des secrets.

Pour les signes, la plupart des membres de la franc-maçonnerie n'en font pas usage en dehors des loges. Reste qu'il existe, en effet, des moyens de se reconnaître dans le monde extérieur pour interpeller une sœur ou un frère, ou supposé(e) tel(le). En pratique, il n'en est jamais fait usage. En revanche, l'existence même de ces signes rappelle que la franc-maçonnerie a dû à travers l'histoire se prémunir contre les manifestations d'hostilité dont elle a fait l'objet.

En franc-maçonnerie, il n'existe en fait que deux secrets réels !

Le premier concerne l'initiation du maçon. Personne ne pourra arracher le secret qui est venu se graver de manière indélébile dans le cœur d'un maçon le jour de sa réception dans l'Ordre.

Le second concerne l'appartenance : nul ne peut dévoiler l'appartenance d'un autre franc-maçon. Si chacun est libre de se dévoiler, nul ne peut en revanche dévoiler autrui (ce secret d'appartenance est du reste spécifique aux pays ayant connu l'occupation ou des régimes dictatoriaux). En revanche, ceux qui acceptent de remplir des fonctions exécutives acceptent par définition d'être identifiés comme tels. La maçonnerie n'est donc pas plus secrète que la plupart des structures associatives françaises.

RAPPEL HISTORIQUE

Une histoire de Liberté, d'Égalité et de Fraternité !

La genèse anglaise

L'histoire de la Franc-maçonnerie est aussi riche que complexe. Si elle se fonde le 24 juin 1717 en Angleterre, par la réunion de quatre loges londoniennes, il existe, semble-t-il, une proto-maçonnerie déjà bien implantée dans le naissant Royaume-Uni, ceci dès le milieu du XVIIe siècle.

L'ALPHABET CODÉ MAÇONNIQUE

On estime même que son apparition en France est peut-être imputable à cette même période, 1688, avec l'hypothétique existence de loges « stuartistes » à Saint-Germain-en-Laye, l'une au régiment irlandais de Dillon des Gardes écossaises (La Bonne Foy) et l'autre au régiment de Walsh-Infanterie (La Parfaite Égalité). L'histoire n'a pas non plus retenu la première loge anglaise de Dunkerque (Amitié et Fraternité), vraisemblablement active dès 1721 et composée essentiellement d'anglais de passage ou en exil.

C'est donc officiellement avec Saint-Thomas au Louis d'Argent, une loge parisienne créée en 1725 rue des Boucheries et qui réunit des exilés jacobites, que la Franc-maçonnerie prend racine en France. Toutefois, elle restera encore de nombreuses années sous le joug des « angloy », avant de s'émanciper avec son premier Grand Maître français, le Duc d'Antin, qui en prend les rênes en 1738.

Les princes de sang et la naissance du Grand Orient de France.

Dès lors, la Franc-maçonnerie hexagonale va évoluer selon l'implication et le bon vouloir de ses dirigeants. Avoir pour Grand Maître un représentant de la haute noblesse, permet de poursuivre ses activités sans subir la pression de la surveillance policière de l'époque, comme celle de l'église catholique qui condamne, dès 1738, la franc-maçonnerie dans la célèbre bulle « in eminenti apostolatus specula » du Pape Clément XII.

Après d'Antin, c'est au tour de son grand-oncle, lui aussi prince de sang, de prendre sa succession en 1743. C'est donc Louis de Bourbon-Condé qui veille désormais sur la franc-maçonnerie française jusqu'à sa mort en 1771. Il devient ainsi le « Grand Maître de toutes les loges régulières de France ». Cet aristocrate aux multiples facettes - abbé de Saint-Germain-des-Prés, lieutenant-général et coureur de jupons – est un franc-maçon peu actif mais permissif.

À sa suite, Montmorency-Luxembourg réorganise en profondeur la maçonnerie française qui, en 1773 et sous la grande maîtrise de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (Philippe Égalité), devient le Grand Orient de France par une fusion très large de la première Grande Loge nationale et de la Mère-Loge écossaise du Grand Globe français. Première mesure : contrairement aux usages en vigueur à l'époque, la charge de Vénérable Maître de la Loge (président) n'est plus attribuée à vie et héréditairement transmissible (charge), mais obtenue par une élection démocratique et régulière. Le Grand Orient était né, marquant la transition d'un système d'Ancien Régime vers la modernité par les fonctions électives et la séparation des pouvoirs (le législatif est représenté par le Convent, assemblée souveraine des loges, et l'exécutif par le Conseil de l'Ordre : une division encore en vigueur de nos jours) !

Franc-maçonnerie et Révolution française.

Bourgeois et nobles se rencontrent en loge et « s'éclairent » mutuellement, indépendamment des dogmes étatiques ou ecclésiastiques, jusqu'à la révolution. Et l'esprit qui en découle est indéniablement nouveau puisqu'on peut remarquer, par exemple, le rappel à l'ordre de telle loge pour son refus de recevoir un frère algérien (La Parfaite) ou de telle autre pour son antisémitisme patent (Enfants de l'Union Triomphante). Dans les colonies, possessions et pays où les loges du Grand Orient de France sont présentes, se pose toutefois la question des noirs et métis. Si ces derniers ne peuvent être exclus de fait de cette maçonnerie française, l'usage est malheureusement très différent et difficile à contrôler depuis Paris.

Cependant, même si la nouveauté est en marche, cela ne veut pas dire révolution, loin de là. Contrairement aux idées reçues, si bon nombre de maçons, issus du peuple ou de la bourgeoisie, comme de la noblesse, sont favorables aux idées révolutionnaires, une frange significative y est hostile. Dans la réalité, la Franc-maçonnerie française et le Grand Orient de France ne sont pas parties prenantes en tant que telles dans les événements de 1789. Les maçons défendent d'abord leurs propres intérêts et ceux de leurs semblables. Du reste, bon nombre des « enfants de la veuve » connaîtront la sentence de la machine du Frère Guillotin.

La Franc-maçonnerie comme le Grand Orient seront en état quasi léthargique jusqu'en 1795, même si en 1792 un soutien est apporté aux nouveaux dirigeants du pays. En fin de compte, si ce sont plutôt les anti-maçons du XVIIIe siècle qui ont alimenté la légende des francs-maçons révolutionnaires, on ne peut exclure totalement les idées maçonniques de ce pan de l'histoire ; idées illustrées notamment par la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ».

La franc-maçonnerie impériale

L'histoire du Grand Orient de France et de la franc-maçonnerie se poursuit tout au long du XVIIIe siècle.

Ce siècle des « Lumières » débute avec la volonté de régler toutes les querelles maçonniques par une unification générale. En effet, outre le Grand Orient, le XVIIIe siècle et le début du XIXe ont généré de nouveaux rites (pratiques) et obédiences, tant en France qu'à l'étranger. L'Empire offre une occasion unique de développement de la Franc-maçonnerie en Europe, notamment au travers des 139 départements que compte le pays à cette époque. On passe ainsi de 300 loges en 1804 à plus de 1200 en 1814. Avec à sa tête les frères de Bonaparte ou les maréchaux d'Empire, cette maçonnerie est une excellente courroie de transmission des valeurs napoléoniennes et de la culture française.

Pour autant, reste à mener bien des combats dans l'Hexagone et notamment celui de l'esclavage. Il est rétabli par l'Empereur le 20 mai 1802 alors qu'il avait été aboli le 4 février 1794. C'est le Frère Victor Schœlcher qui sera à l'origine du nouveau décret d'abolition du 27 avril 1848.

Et si les « Lumières » ont apporté leur lot de transformation dans l'idéal maçonnique, la révolution de 1848 va la politiser encore plus. Du reste, la totalité du gouvernement provisoire est maçonne. Plus avant, les événements de 1871 vont à nouveau secouer le pays, avec là encore une présence soutenue de frères du Grand Orient. À la suite de cela, on peut dire que les « Hussards de la République » prennent le pouvoir, aussi bien en politique qu'en maçonnerie.

Troisième République, laïcité et poids politique

Sous la IIIe République, un événement bouleverse le Grand Orient de France. En effet, lors du convent de 1877, la « croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme » n'est plus imposée comme une obligation : dès lors, les loges devinrent libres de leur choix à ce sujet. L'obédience devient laïque avec pour devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

C'est l'époque où les Loges peuvent être considérées comme le laboratoire des grandes lois de la République : lois sur l'instruction publique, laïque et obligatoire (1882), sur les associations (1901) ou sur la séparation des Églises et de l'État (1905), loi sur l'impôt sur le revenu (1914) mais aussi dans un autre ordre d'idées la création du Parti Républicain, Radical et Radical Socialiste (1901).

Durant l'entre-deux-guerres, si l'on ne peut écarter le vif intérêt des maçons du Grand Orient de France pour tout ce qui touche à l'Italie et à l'Espagne de l'époque, mais aussi au sort des États-Unis et des autres pays en dépression, les centres d'intérêt sont axés localement sur l'éducation des filles ou la formation des jeunes ouvriers.

La Seconde Guerre mondiale, une période noire pour la franc-maçonnerie

La défaite de 1940 et l'avènement du régime de Vichy sont à l'origine d'une vaste persécution dont les francs-maçons sont les victimes. La loi du 13 août 1940 entraîne la dissolution des Obédiences maçonniques. Un « Service aux sociétés secrètes » installé au 16, rue Cadet se charge d'instruire le procès de la franc-maçonnerie. Il procède à la vente du matériel, saisit les archives et détruit de nombreux temples. Cette même loi exclut les francs-maçons fonctionnaires restés fidèles à leur engagement de la fonction publique et leur ferme l'accès aux professions libérales. La loi du 11 août interdit aux dignitaires et aux gradés de la franc-maçonnerie toute fonction ou emploi public. Des listes de francs-maçons sont publiées dans les journaux (durant peu de temps car le public n'est pas dupe : le médecin, le secrétaire de mairie, l'instituteur, le vétérinaire ainsi désignés à la vindicte sont trop bien intégrés dans leur ville ou village pour que les accusations du régime de Vichy soient crédibles).

La propagande vichyste fait de la franc-maçonnerie un des boucs émissaires de la défaite, ce dont le film « Forces occultes » tourné en 1943 (dans une copie du temple Corneloup resté intact rue Cadet) se veut le témoin.

À cette époque, les maçons sont fichés, surveillés, inquiétés, dénoncés. Certains sont aussi arrêtés, torturés, internés, exécutés pour leurs idées, leur religion, leur résistance, voire pour l'ensemble. En effet, si toutes les obédiences ont cessé officiellement leurs travaux, un « Comité d'Action Maçonnique » interobédientiel se créé et se lance dans la lutte contre l'occupant.

Après la libération, les travaux reprennent avec « force et vigueur » mais avec une hémorragie interne telle que, pour le seul Grand Orient de France, sur les 29 000 frères recensés avant-guerre, on n'en comptabilise que 6000 qui retournent en loge : il faudra attendre les années 70 pour que les obédiences retrouvent le nombre d'adhérents qu'elles avaient avant-guerre.

Le Grand Orient de France aujourd'hui

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les frères du Grand Orient de France ont abordé divers sujets pendant leurs travaux des « questions à l'étude des loges ». On peut citer par exemple : le planning familial, la jeunesse, l'Éducation nationale, la migration des travailleurs, la recherche d'une nouvelle morale, la paix, les francs-maçons et le pouvoir politique, l'aide et l'assistance, l'école laïque, le pacifisme, la faim dans le monde, la démocratie, le droit à la différence, l'incivisme, la mondialisation, le partage des richesses…

L'évolution récente la plus significative est celle qui a ouvert le recrutement aux femmes. Depuis 2010, les Loges qui le souhaitent peuvent en effet admettre parmi elles des femmes.

Ainsi, après 300 ans d'histoire, la maçonnerie française en général et le Grand Orient de France en particulier sont acteurs et témoins de la transformation de la société. Les frères et sœurs du Grand Orient sont actuellement au nombre de 52629 dont 2283 sœurs, répartis dans 1273 loges dont 480 comptent au moins une sœur dans leurs effectifs (chiffre au 30 novembre 2015).

Le Grand Orient de France ne limite pas sa présence et ses activités au seul territoire français. Il est présent dans 25 pays. Il a signé des traités d'amitié avec une centaine d'obédiences étrangères ou françaises qui lui permettent d'entretenir des relations régulières avec des francs-maçons partout dans le monde et d'y faire progresser ses idéaux dans des environnements parfois hostiles. Il participe activement aux travaux des organisations maçonniques infranationales où, souvent, il occupe des postes de responsabilité.

Des pistes pour demain ?

Le Grand Orient de France propose des pistes de réflexion nécessaires pour promouvoir un humanisme face aux défis d'une mutation du monde risquant d'oublier les peuples.

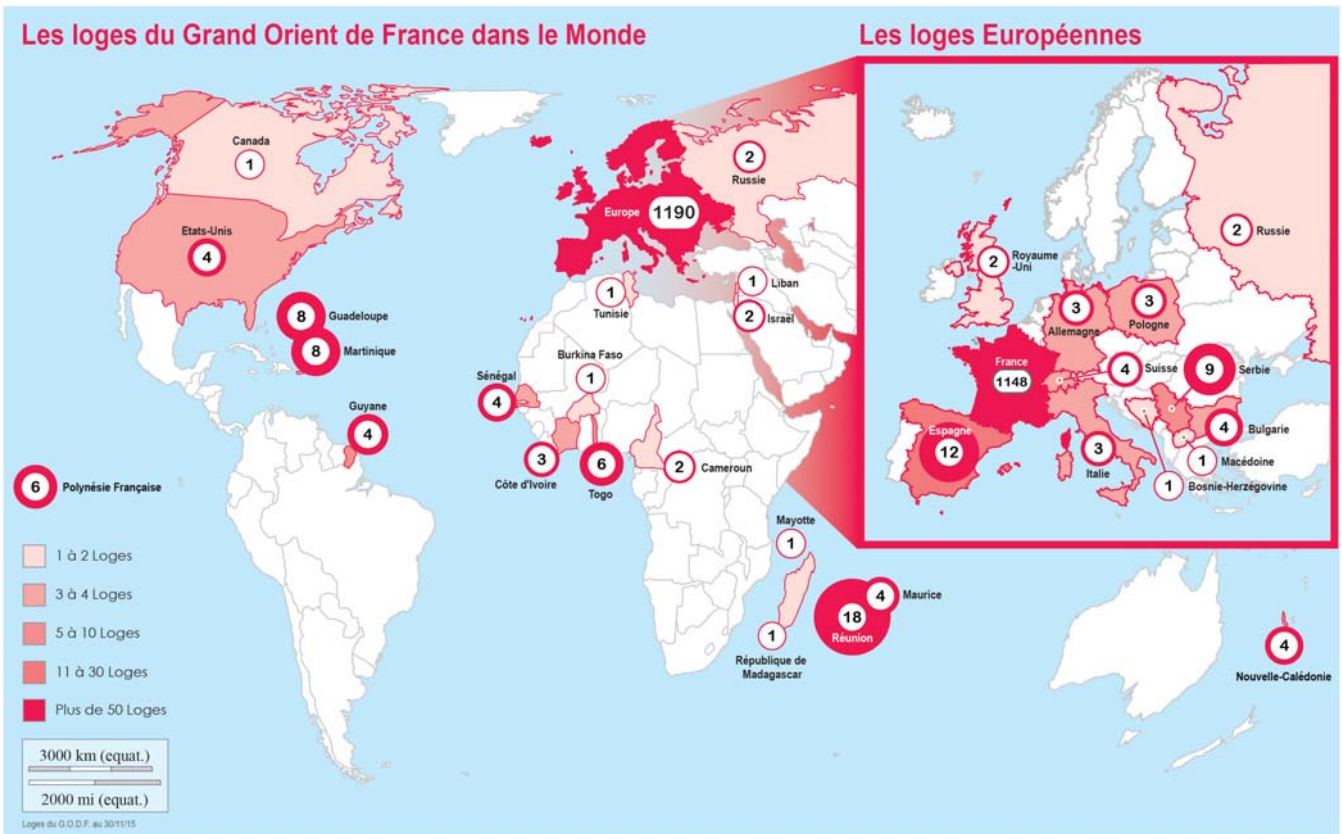

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE : LA RUE CADET

Si l'on interroge les Parisiens sur la rue Cadet, plus d'un répondra : « Grand Orient ! ». En effet, cette rue parisienne est attachée à l'obédience depuis plus d'un siècle et demi. Entre sa création en 1773 et 1852, date de l'acquisition de son siège actuel, le Grand Orient de France va s'établir dans la capitale selon le bon vouloir de ses grands maîtres successifs.

TEMPLE GROUSSIER - HÔTEL DU GRAND ORIENT DE FRANCE
(16, RUE CADET - PARIS 9)

Au départ, la Franc-maçonnerie se réunit dans des tavernes et leurs noms inspirent aussi le titre distinctif de l'atelier. Ainsi, la loge « Saint-Thomas » se réunissant chez un traiteur parisien dont l'enseigne est « Au Louis d'Argent », prendra le titre distinctif de « Saint-Thomas au Louis d'Argent ».

Très vite, pour échapper à la vue générale et à celle de la police en particulier, des endroits plus sûrs vont être recherchés. Si quelques lieux de réunion s'organisent ici et là, notamment à la cour ou sous la tente des régiments, il n'y a pas vraiment d'adresse fixe et de temples vraiment prévus à cet usage unique.

À la création du Grand Orient de France en 1773, le siège de l'obédience s'est d'abord installé à « L'Arsenal », là où réside Montmorency-Luxembourg, principal artisan de la réorganisation de la franc-maçonnerie française de l'époque. Pendant les vingt années suivantes, de 1774 à 1794, le Grand Orient occupe le « Noviciat des Jésuites », près de Saint-Sulpice à Paris. C'est ensuite le « Couvent des Dames de la miséricorde » qui accueille les fils de la lumière. En 1802, il prend quartier dans un autre bâtiment de la rue du Four à Saint-Germain-des-Prés.

Il ne s'installe rue Cadet qu'en 1852. Le Prince Lucien Murat, nouveau Grand Maître du Grand Orient de France, signe l'acte d'achat d'un hôtel particulier implanté au 16 rue Cadet. Il offre de superbes possibilités pour y installer l'obédience, notamment grâce à de généreux volumes (il s'agit tout bonnement de la résidence parisienne de la famille Grimaldi, autrement dit la famille princière de Monaco) : le grand temple d'apparat (temple Groussier) complète ainsi dès 1860 les autres surfaces aménagées pour offrir de nombreux espaces à la pratique maçonnique. Une première refonte des locaux a lieu vers les années 1880 et une seconde entre les deux guerres mondiales. Pour le réaménagement de 1924, le Grand Orient de France fait appel à un

personnage étonnant et passionnant. Il s'agit de l'architecte Albert Bernet. Ce dernier est aussi Compagnon tailleur de pierre Étranger du Devoir de Liberté. Il est également l'auteur d'un livre sur les légendes compagnonniques : « Joli Coeur de Pouyastruc ». Pétri de compagnonnage, de maçonnerie et de symbolisme, il va donner un caractère particulier aux locaux de Cadet. Il sollicite notamment l'artiste tchèque Alfons Mucha pour décorer le temple Joannis Corneloup. Ce temple est l'une des principales attractions lors des visites guidées car il a conservé son aspect d'origine.

Après la seconde guerre mondiale, le Grand Orient de France reprend ses activités et il est déjà envisagé de détruire le vieux bâtiment donnant sur la rue pour en construire un nouveau.

C'est en 1964 que les travaux commencent. Les nouveaux locaux sont inaugurés en 1970. Le bâtiment de la rue Cadet ne laisse pas indifférent. La structure compte 8 étages de locaux divers et offre aujourd'hui 21 temples, tous aménagés différemment. Il y a aussi un restaurant au 7e étage, avec une terrasse et une vue imprenable sur les toits de Paris ainsi qu'une bibliothèque et des archives.

Chaque jour, entre 600 et 800 personnes se pressent dans les locaux de cette institution parisienne, la particularité du Grand Orient de France étant d'avoir des loges actives tous les jours. Le bâtiment héberge également le musée de la Franc-maçonnerie ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (Musée de France - Dossier de presse spécifique et iconographie libre de droits disponibles), ainsi qu'un centre de recherche documentaire ouvert à tous.

MUSÉE DE LA FRANC-MAÇONNERIE,
hôtel du grand orient de france (16, RUE CADET - PARIS 9)

LAÏCITÉ

Fidèle aux exigences de liberté, d'égalité et de fraternité qui le fondent, le Grand Orient de France a pour principe la liberté absolue de conscience, le respect de tous et la tolérance mutuelle.
Le Grand Orient de France attache une importance fondamentale à la laïcité et promeut lors de nombreuses manifestations ce principe consubstantiel à notre République.

Extrait de l'intervention de Daniel Keller lors de la remise du prix de la laïcité le 9 décembre 2015 en l'hôtel Cadet.

La haine et le rejet de l'autre deviennent le nouveau mot d'ordre de trop nombreux pays.
La laïcité que nous célébrons aujourd'hui devrait être ce principe universel autour duquel l'humanité pourrait se rassembler. Elle n'a en effet d'autre vocation que d'offrir à tous les hommes et à toutes les femmes un chemin à leur émancipation. Elle est synonyme de liberté, à condition de se rappeler que celle-ci est une conquête de tous les jours, le fruit d'un patient travail le long duquel l'humanité a progressivement trouvé la lumière et échappé aux carcans des oppressions que les dogmes ont toujours voulu imposer.

Combien d'humiliations les hommes ont-ils dû subir pour finalement conquérir au prix de leurs larmes cette autonomie, cette liberté de penser par eux-mêmes, cette souveraineté de l'esprit leur permettant de construire à leur convenance l'univers spirituel et matériel qu'ils souhaitaient habiter.
La laïcité n'est que le nom donné à l'organisation de la société politique dans laquelle cette liberté est devenue enfin possible. Elle repose sur cette éthique de la séparation dont la révolution eut la première l'initiative avant que la République ne la consacrât définitivement en 1905. Longue marche qui de l'état civil à l'école construisit pas à pas l'édifice fondateur de la République, une République qui prônait le rassemblement citoyen non plus sur le partage de croyances mais sur le consentement réciproque à faire ensemble société, au nom d'une loi commune purement humaine.
Contrairement à une idée aujourd'hui répandue, les valeurs religieuses ne sauraient donc établir le pacte républicain et la devise nationale ne saurait se confondre avec le message évangélique.

La République au contraire se légitime dans la construction permanente du lien civique, la recherche de ce qui rassemble, la compréhension de l'autre dans le double mouvement de la tolérance mutuelle et du respect, la conviction que par delà les assignations de chacun c'est dans la recherche de ce qui nous est commun que l'humanité se donne un visage, la conviction qu'au-delà des intérêts de chacun, la communauté citoyenne ne s'accomplit pas dans une prière tournée vers le ciel mais dans une fraternité à hauteur d'homme, cet élan qui fait qu'ensemble nous nous sentons toujours plus forts, cette assurance que de l'effort collectif émerge la confiance qui permet de surmonter toutes les difficultés.
Le temps des oppressions dogmatiques semble être de retour. Les conquêtes de la raison ont perdu la pureté cristalline que le XVIIIème siècle leur avait donnée. Il ne faut pas cependant récuser la raison au motif que celle-ci serait devenue désincarnée, abstraite, indifférente à l'expérience des individus, responsable de l'atomisation du monde et à l'origine de la déliquescence des liens sociaux. Si raison abstraite et raison sensible doivent savoir se réconcilier, si la laïcité est autant un vécu que des règles, il convient aussi de prendre en considération que l'offensive dogmatique à laquelle nous assistons trouve dans le désenchantement et la désorientation du monde le levain d'un nouveau fanatisme. C'est bien dans sa capacité à conjoindre la fabrique du lien et la fabrique du sens que la République sera en mesure de conjurer les radicalisations les plus diverses qui menacent nos sociétés. C'est le rôle de la laïcité de permettre à chacun d'échapper à la déréliction de sa solitude et de son isolement, de replacer chacun d'entre nous dans le fil d'une aventure collective, un chemin sur lequel chacun peut inventer son histoire.

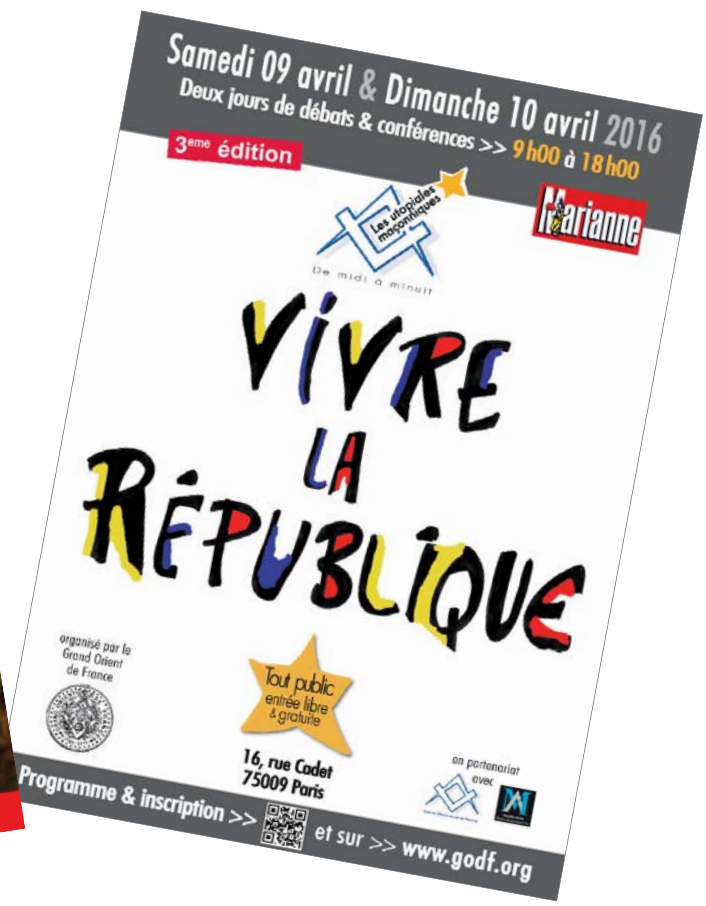

LES UTOPIALES MAÇONNIQUES

Fidèle à ses engagements, le GODF et les loges promeuvent des réflexions critiques et prospectives sur les enjeux de société qui caractérisent les dérives d'un monde en profonde mutation.

Les travaux des Utopiales maçonniques questionnent les fondements de notre République indivisible, démocratique, laïque et sociale, si chère aux francs-maçons, et participent à l'élaboration d'un véritable projet de société, pour redonner un sens et une valeur à notre monde et à nos vies, loin du nihilisme, de l'utilitarisme et de l'hyper-individualisme contemporains.

Les francs-maçons ne se résignent pas face à une apparente fatalité du monde, ils cherchent afin de le changer efficacement au nom de l'Humanisme.

Les travaux des Utopiales maçonniques de 2015 furent :

« Être : Être plutôt qu'avoir : Faire de l'Ecologie un facteur d'harmonie du Monde »
« Fraterniser : Vaincre la pauvreté : de quoi parle-t-on ?,
Quelles solidarités mettre en oeuvre » ?
« S'unir : A l'heure des émiettements, des populismes, des réflexes identitaires, quels sont les défis qui attendent l'Europe » ?
« Transmettre : Quand dominent l'individualisme et la privatisation : les biens communs »
« Travailler : Avec en filigrane le souci de la dignité, existe-t-il encore
un droit au travail pour tous ?
« Rassembler : Vivre ensemble dans la République »
« Apprendre : De la maternelle à l'Université comment former des citoyens éclairés » ?
« Partager : Au coeur de la crise qui atteint le pacte social, remettre l'économie au service de l'humain.

Les travaux des Utopiales maçonniques de 2016 sont articulés autour de :

«Refonder la République»
un projet républicain intégrateur et émancipateur

Cette thématique générale est déclinée dans des tables-rondes :

« Comprendre : que devient l'humanisme à l'ère du numérique » ?
« Etre plutôt qu'Avoir : j'existe parce que je e-consomme » ?
« Travailler : quelles contributions à la vie sociale pour accéder aux moyens d'existence » ?
« Fraterniser : comment dépasser le communautarisme » ?
« Accueillir : qui, pourquoi, comment ?
« Partager : biens privés, biens publics, biens communs » ?
« Rassembler : repenser la Nation, la citoyenneté, la solidarité » ?
« Transmettre : qu'est-ce que transmettre à l'ère du numérique » ?
« S'unir : L'Europe peut-elle concourir au développement de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité » ?

QUELQUES GRANDES FIGURES

La franc-maçonnerie en général et celle du Grand Orient de France en particulier ont accueilli dans leurs rangs d'éminents personnages dont la liste complète serait très longue. Certains d'entre eux sont emblématiques, comme par exemple :

Victor Schœlcher (1804-1893)

Au départ, Schœlcher, d'abord membre des « Amis de la Vérité » puis de la « Clémente Amitié », n'est pas très favorable à l'abolition de l'esclavage. Au sortir de la Restauration, ce journaliste et homme politique estime qu'il faut laisser le temps au temps et que l'abolition de l'esclavage n'est pas vraiment une priorité. Mais ses différents déplacements et ses contacts avec de farouches opposants au système vont finir par le convaincre. Il profite de sa nomination comme secrétaire d'État en 1848 pour publier les décrets d'abolition de l'esclavage. Aujourd'hui, la terrasse du restaurant du Grand Orient de France, rue Cadet, expose un buste de ce célèbre frère et porte son nom.

Jules Ferry (1832-1893)

Comme Schœlcher auparavant, Jules Ferry devient membre de « La Clémente Amitié ». Si depuis 1833, les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école et que l'instruction est au choix publique ou privée, l'église est toutefois omniprésente dans le système éducatif. Vers les années 1870, les choses vont évoluer vers une laïcisation par la suppression des prières publiques en classe. Au début des années 1880, nommé à la tête du Ministère de l'Instruction Publique, Jules Ferry fait voter les lois rendant l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire, permet aux filles de suivre des études secondaires et leur ouvre la porte de l'école normale et de l'agrégation.

Léon Bourgeois (1851-1925)

Sculpteur, homme politique, Léon Bourgeois a été préfet, député, sénateur, conseiller, ministre, président du Conseil, premier président de la Société des Nations, lauréat du prix Nobel de la Paix en 1920 et théoricien du solidarisme. Cette doctrine fait dire à son inventeur que « l'individu isolé n'existe pas ». Les hommes naissent pour vivre et évoluer en société dont ils dépendent et qui leur offre ses ressources intellectuelles et matérielles. Ainsi, les hommes ont une dette entre eux et aussi envers les générations passées comme futures. C'est « La politique de ceux qui pensent aux autres » disait Bourgeois. Une doctrine toute maçonnique. Léon Bourgeois est initié en 1882, à l'âge de 31 ans, dans la loge « La Sincérité » à l'Orient de Reims.

Arthur Groussier (1863-1957)

Initié en 1885 à l'âge de 22 ans dans la Loge « L'Émancipation » du Grand Orient de France, cet homme à la grande barbe blanche dont le portrait trône au Musée de la franc-maçonnerie est Arthur Groussier, ancien Grand Maître du Grand Orient de France pendant plus de 15 ans. Ingénieur mécanicien gadz'arts, il va modifier le rite français pratiqué dans l'obédience. Toujours utilisé aujourd'hui par de nombreuses loges, cette version du rituel porte son nom. Mais au-delà de l'anecdote interne, le passage en politique de Groussier correspond à la mise en œuvre en 1922 d'une avancée sociale dont on peut lui accorder la paternité : le Code du Travail.

Pierre Brossolette (1903-1944)

Initié en 1927 au sein de la loge « Émile Zola » de la Grande Loge de France, puis membre de « L'Aurore Sociale » du Grand Orient de France à Troyes, Pierre Brossolette (1903-1944) est un journaliste et homme politique français. Il entre dans la résistance dès le début de l'occupation allemande et en deviendra l'un de ses cadres. Arrêté en 1944 en compagnie d'Émile Bollaert, un autre chef d la Résistance, alors qu'ils tentaient de rejoindre Londres, il est transféré au siège de la Gestapo à Paris et torturé. Brossolette sera grièvement blessé après sa défenestration pour échapper à ses bourreaux. Il meurt de ses blessures le 22 mars 1944.

Jean Zay (1904-1944)

Il ne fêtera jamais ses 40 ans, puisque Jean Zay est assassiné par des miliciens le 20 juin 1944, c'est-à-dire 47 jours avant son anniversaire. Au cours de sa vie, Jean Zay a été ministre, sous-secrétaire d'État, député et conseiller. Chargé de l'instruction et de la culture, il réforme lui aussi l'éducation française. Dès le début de l'occupation allemande, on va reprocher à ce « juif franc-maçon » (initié en 1926 à la loge « Étienne Dolet ») et Front populaire de « désertion devant l'ennemi ». Il est condamné à la prison à vie. En juin 1944, trois miliciens se présentent à la prison de Riom pour en extraire Jean Zay qui sera assassiné quelques heures plus tard dans un bois de l'Allier. Ses cendres sont transférées au Panthéon en 2015, en compagnie de celles de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle et Germaine Tillion.

Henri Caillavet (1914-2013)

Initié en 1935 au sein de la loge toulousaine les « Vrais amis réunis - Indépendance française », membre du GODF, Henri Caillavet fut avocat, député, sénateur et ministre. Engagé pour la République espagnole et résistant dans le réseau « Combat » pendant la seconde guerre mondiale, il défend par la suite les droits de la femme dans le cadre de l'interruption volontaire de grossesse ou le divorce par consentement mutuel. Il a aussi milité pour le don d'organes, l'insémination artificielle et le droit à mourir dans la dignité. On le retrouve encore sur d'autres fronts et il est, pour tous les francs-maçons du Grand Orient de France, un exemple de courage et de conviction. Il appartient à cette lignée d'hommes qui font honneur à la République. Henri Caillavet est décédé 27 février 2013 à l'âge de 99 ans.

MÉDIAS

Des médias pour tous les goûts

Comme toutes les grandes structures, le Grand Orient de France dispose de ses propres publications et médias. Ils sont disponibles sur tous les supports existants actuellement, physiques comme numériques.

Humanisme

Cette revue, dont la première version remonte à 1956, propose une variété d'articles et dossiers touchant la philosophie, la culture, les sciences, l'histoire, la société, etc. Elle possède son propre site Internet sur lequel il est possible de télécharger différents articles. On peut se procurer les numéros par abonnement ou en librairie.

La Chaîne d'Union

Créée il y a 150 ans, en 1864, La Chaine d'Union a vécu des périodes très contrastées avec un premier arrêt en 1890 puis une reprise en 1934, un nouvel arrêt pendant la seconde guerre mondiale, une nouvelle reprise et un arrêt en 1963. Relancée par le Grand Orient de France en 1982, la revue publie des entretiens et des articles symboliques, philosophiques et historiques.

Chroniques d'Histoire Maçonnique

La maçonnologie est une discipline relativement récente et qui a besoin du soutien d'une revue de qualité comme les Chroniques d'Histoire Maçonnique, éditée par l'Institut d'Études et de Recherches Maçonniques. La plupart des numéros sont consacrés à une étude élargie sur un sujet donné. On y trouve ainsi des numéros consacrés à la maçonnerie dans les Médias, sous le Front Populaire, pendant la Guerre d'Espagne, à Frédéric Desmond, etc.

Questions à l'étude des loges

Renouant avec la tradition, le Grand Orient de France publie depuis l'an passé les synthèses des « Questions à l'étude des loges ». Celles de la période 2013-2014 sont disponibles dans un ouvrage abordant les thèmes suivants : Qu'est-ce qu'une République sociale au XXIe siècle ?, Si la défense de la laïcité est une nécessité, le risque d'en faire un dogme existe-t-il ?, La démocratie est-elle une valeur universellement exportable ?, Quelles leçons tirer de la déréglementation de l'économie ?

Le site du Grand Orient de France

Le Grand Orient de France dispose d'un site Internet. Sur celui-ci, l'internaute trouve tout ce dont il a besoin pour découvrir l'institution. De la présentation du GODF aux réponses à l'habituel questionnement du « Comment devenir Franc-maçon ? », le site est plein de ressources. Il est même possible de télécharger de nombreux documents sur la laïcité, sur des colloques, sur les « Questions à l'étude des loges », etc.
On trouve aussi sur le site un lien vers les émissions de radio de France Culture : « Divers aspects de la pensée contemporaine ». Celles consacrées au GODF sont diffusées le 1er dimanche de 9 h 40 à 10 h 00.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Agora de la République

Dans une formule lapidaire et incisive, Marx écrivait : « Qui ne connaît pas l'Histoire est condamné à la revivre ».
Il nous est interdit de fermer les yeux. L'enjeu de l'Agora de République est d'analyser les symptômes d'un monde aux mutations ambivalentes et dans lequel renaissent des comportements de rejet, d'obscurantisme et de violence extrême qu'on croyait révolus. Il s'agit de frayer le chemin dans le but de faire reculer les nouveaux visages de cette infamie de plus en plus revendiquée par les intégristes. Le cycle des conférences a rassemblé de nombreux participants, maçons et profanes. Grâce à eux, les débats ont mis en lumière le nœud de tous les étranglements qui nous oppresse aujourd'hui : la crise du pacte républicain. La République n'est ni un talisman ni un mot magique. Elle est un travail, une construction tout à la fois solide et fragile. Elle requiert de tous un patient labeur qui ne doit céder ni au défaitisme ni au renoncement. Nombreux furent les élus de la République qui acceptèrent le dialogue que nous leur avions proposé et le débat citoyen dont ces conférences furent le creuset.

www.godf.org

Lille - le 25 octobre 2014,
Trois siècles d'Antimaçonnisme 1738-2014,
une source des discours «anti»
La dangeureuse résurgence de l'antimaçonnisme

Strasbourg - Le 6 décembre 2014
République et Parole publique

Lyon - Le 10 janvier 2015,
Antimaçonnisme, refus de l'autre
La République en danger! Redonner un sens à la République

Avignon - Le 31 janvier 2015,
Antimaçonnisme,
refus de l'autre, *La République en danger*

Toulouse - Le 7 mars 2015,
Face au refus de l'autre
Réveiller les consciences républicaines

Bordeaux - Le 28 mars 2015,
Le rejet de l'autre ou l'antimaçonnisme
Comme annonciateur d'un temps déraisonnable

Rouen - Le 23 mai 2015,
Redonner du sens à la république *et à l'action citoyenne*

Engagements d'Humanisme

Maintenant proposons ! Le GODF a choisi d'organiser, à travers son conseil de l'ordre et ses Loges, des conférences ouvertes et prospectives invitant à la renaissance de notre bien commun, la fraternité et la solidarité.

Par l'exemple d'Engagements d'Humanisme, Le GODF propose de raviver les valeurs de l'humanisme afin de redonner à la société une pleine conscience de la dignité humaine, un sens qui relie les citoyens.
Le GODF travaille à étendre à la société et au monde des propositions porteuses de sens pour tous, ce sens qui participe à l'affranchissement de nos vies face aux dogmes qu'ils soient économiques, politiques, philosophiques ou religieux.

Par ce cycle de conférences, notre but est de redonner un sens au monde, et de promouvoir une pleine conscience de la dignité humaine !

www.godf.org

Paris - Le 20 octobre 2015
La dignité au travail, Reconnaître le Burn Out

Alençon - Le 15 décembre 2015
Privation de liberté, La dignité en prison

Calais - Le 23 janvier 2016
Accueil en Fraternité, Les migrants

Lyon - Le 19 mars 2016
Solidaire et citoyen, Un revenu pour tous

Les tribunes de Daniel Keller

Le Huffington Post -

La France et ses contradictions, *le 6 octobre 2014,*

Marianne - Le fil de soie du dialogue contre le fil de l'épée de l'affrontement, *le 14 novembre 2014,*

Le Figaro - Vive la laïcité !, *18 décembre 2014,*

Mediapart - La démocratie en danger, *8 janvier 2015,*

Marianne - Rappeler ce qu'est la laïcité, *23 janvier 2015,*

Mediapart - Le siècle des ténèbres, *26 février 2015,*

Le Huffington Post - Maçonnerie et laïcité, *7 mai 2015,*

Marianne - Le projet Borloo pour l'Afrique : l'électricité sans les soviets !, *8 mai 2015,*

Mediapart - Calais : la jungle non, la misère oui !, *16 septembre 2015*

LE GODF SOLIDAIRE ET HUMANISTE

FONDATION DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987

La Fondation du Grand Orient de France

La pratique de la solidarité est un principe clé de la franc-maçonnerie. Grâce à sa Fondation d'intérêt public, le GODF a depuis 1987 déployé des actions à caractère humanitaire en France et à travers le monde dans le souci de valoriser les principes humanistes qui sont les siens. En 2015, la Fondation a reçu des dons de la part de 1 800 donateurs pour un montant de 245 000 euros.

Le soutien financier de la Fondation est exclusivement destiné à des associations œuvrant dans des domaines variés tel que ; des actions à caractère humanitaire, des aides à la recherche d'emploi, des soutiens suite à des catastrophes naturelles, des actions en faveur de la Laïcité et de l'éducation ainsi que le mécénat culturel.

Elle a attribué plus de 300 000 euros de subventions en 2014 et 2015 au bénéfice de plus de 70 associations.

Ces sommes sont principalement destinées à soutenir des associations soucieuses de réparer les formes multiples de détresse humaine, ce qui englobe les populations victimes de catastrophes naturelles et les besoins éducatifs liés à l'enfance.

Le Prix de la Fondation pour l'année 2014 a été atribué à " Coup de pouce partenaire de la réussite à l'école ", programme contre l'illettrisme en France pour permettre à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou famillial, d'accéder à un parcours de réussite scolaire.

Principales actions menée dans le monde

Gynécologie Sans Frontières
GADD
PLANÈTE URGENCE NOUS VOUS AIDONS À AGIR
le Refuge agir contre l'isolement des jeunes
BIOT
Association France Népal de développement mutuel
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
Solidarité Laïque pour un monde plus juste
Enfance Népal Association de Solidarité Internationale
Un crayon pour le Népal

CONTACTS

Contacts :

Grand Orient de France - 16, rue Cadet - 75009 Paris
Tél : 01 45 23 20 92

Musée de la Franc-maçonnerie : 01 45 23 74 09
Bibliothèque - Archives : 01 45 23 75 06

Site du GODF : www.godf.org
Site du Musée de la Franc-maçonnerie : www.museefm.org

Attaché de presse :

Laurent Payet : 01 53 26 42 10 / 06 89 95 48 87
e-mail : laurent@lp-conseils.com

Conseiller de l'Ordre Communication et Numérique

Jacques HENNION
GODF : 16, rue Cadet - 75439 Paris Cedex 09
Contact : 06 70 75 95 97 - e-mail : jac.hennion@gmail.com

Espace presse du site Internet :

Sur la page d'accueil du site public du GODF (www.GODF.org) un onglet PRESSE vous est réservé (le dernier à droite dans la barre d'onglets).

Outre les dossiers de presse du GODF et du Musée de la franc-maçonnerie, le livret d'information grand public de l'Obédience, les bilans d'activité annuels, les communiqués de presse par ordre chronologique et une vingtaine de photos Jpeg du Grand Maître, de quelques temples emblématiques, du Musée et de quelques pièces remarquables, des anciens Grands Maîtres... Ces photos sont libres de droits sous réserve d'être utilisées pour l'information sur le Grand Orient de France, le Musée de la franc-maçonnerie ou la franc-maçonnerie en général.

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

GODF
16 rue Cadet
75009 PARIS
www.godf.org